Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge

Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge

Band: - (1987)

Rubrik: Europe et Amérique du Nord

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

EUROPE ET AMÉRIQUE DU NORD

En 1987, le CICR est resté en relation avec la plupart des gouvernements et des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge d'Europe et d'Amérique du Nord, notamment par le biais des nombreuses missions effectuées par son président. Comme par le passé, les principales activités du CICR dans cette région du monde se sont inscrites dans les domaines suivants: l'information régulière aux gouvernements et aux Sociétés nationales sur les activités opérationnelles du CICR, la recherche de fonds, les démarches pour un meilleur respect du droit international humanitaire dans le monde et pour la ratification des Protocoles additionnels aux Conventions de Genève, ainsi que le développement de la coopération avec les Sociétés nationales; celle-ci s'effectue au niveau opérationnel (mise à la disposition du CICR de personnel spécialisé, de secours, de matériel logistique, etc), à celui de la diffusion du droit international humanitaire et des principes et idéaux de la Croix-Rouge, ainsi qu'au niveau de la formation du personnel.

Dans le cadre des relations qu'il entretient avec des institutions régionales, le CICR a continué à suivre les travaux de l'Assemblée parlementaire et de certaines commissions du Conseil de l'Europe. Le président du CICR a effectué une mission auprès des Communautés européennes, à Bruxelles, les 17 et 18 mai, en compagnie du directeur des Opérations, du délégué général pour l'Europe et l'Amérique du Nord et du chef de la division des Secours. Le président Sommaruga s'est entretenu avec plusieurs membres de la Commission des Communautés européennes, dont un de ses vice-présidents, ainsi qu'avec le secrétaire général du Conseil des Communautés. Le CICR est également resté en relation avec le Parlement européen.

Par le biais de son Agence centrale de Recherches, le CICR a continué à traiter des demandes relatives à la Seconde Guerre mondiale.

Les activités en Europe et en Amérique du Nord ont été financées par le budget ordinaire du CICR. Elles ont été déployées à partir du siège de l'institution. Quant à la délégation du CICR auprès des organisations internationales à New York, elle s'est plus particulièrement chargée des relations avec ces organisations, ainsi qu'avec les représentants permanents des Etats auprès des Nations Unies, traitant avec eux de diverses questions opérationnelles ou juridiques.

* *

□ M. C. Sommaruga, président du CICR, a effectué une mission en **République fédérale d'Allemagne** du 15 au 18 septembre, à l'invitation du gouvernement fédéral et de

la Société nationale; il était accompagné notamment par le délégué général pour l'Europe et l'Amérique du Nord. Après une visite au Service international de Recherches à Arolsen (institution placée sous la responsabilité du CICR depuis 1955), M. Sommaruga s'est rendu à Bonn, où il s'est entretenu avec le président de la République fédérale, M. Richard von Weizsäcker, avec le ministre des Affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher, ainsi qu'avec de nombreux représentants des Affaires étrangères, de l'Intérieur, de la Coopération économique et du "Bundestag": ces entretiens ont permis un tour d'horizon des activités opérationnelles du CICR, une présentation des besoins financiers de l'institution, ainsi qu'un rappel de l'importance des Protocoles additionnels auxquels la RFA n'est pas encore liée. Le président du CICR a aussi eu plusieurs entretiens avec les dirigeants de la Croix-Rouge allemande dans la République fédérale d'Allemagne.

Le professeur Hans Haug, membre du Comité, et le délégué général pour l'Europe et l'Amérique du Nord ont rencontré à Bonn, le 2 juillet, les dirigeants de la Société nationale, principalement pour un échange de vues concernant la coopération au sein du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, ainsi que les relations entre cette Société et le CICR.

Par ailleurs, le professeur Haug a pris part, en septembre, à la journée annuelle des juristes, organisée par la Société nationale, portant notamment sur la mise en œuvre du droit international humanitaire. Enfin, une conférence sur ce droit a été présentée à l'université de Marburg.

☐ M. Maurice Aubert, vice-président du CICR, s'est rendu en **Belgique** au mois de mars pour un échange de vues approfondi sur des sujets d'intérêt commun, avec les dirigeants des deux communautés linguistiques de la Société nationale.

En outre, pour répondre à la traditionnelle invitation de la Croix-Rouge de Belgique, un juriste du CICR a présenté divers sujets de droit international humanitaire dans les universités de Liège, de Louvain et de Bruxelles (Université libre), au mois de mars. Le droit international humanitaire a également fait l'objet d'un exposé à l'Ecole royale militaire.

☐ M. Pierre Keller, membre du Comité, est allé au Canada à la fin du mois d'août, pour l'inauguration du nouveau siège national de la Croix-Rouge de ce pays. Cette mission lui a permis de s'entretenir avec les dirigeants de la Société nationale, ainsi qu'avec des représentants du ministère des Affaires étrangères.

Le CICR a, en outre, poursuivi ses efforts pour faire

connaître le droit international humanitaire. C'est ainsi qu'il a participé, à titre de conférencier, au deuxième cours sur le droit des conflits armés, organisé en avril, par les forces armées canadiennes, pour leurs officiers; au 8e cours d'été sur les droits de l'homme, organisé en juillet, par la Fondation canadienne des droits de l'homme; à la conférence sur la protection des réfugiés dans le droit international, organisée par cette même Fondation, du 29 novembre au 2 décembre.

□ Le ministre des Affaires étrangères du **Danemark**, M. Uffe Ellemann-Jensen, a été reçu au siège du CICR, le 10 juillet, par le président de l'institution, le directeur des Opérations et le délégué général pour l'Europe et l'Amérique du Nord; l'entretien a permis la présentation des activités opérationnelles du CICR.

□ En Espagne, le CICR a poursuivi le dialogue entamé l'année précédente avec les autorités, aux fins d'obtenir l'accès aux lieux de détention dépendant du ministère de l'Intérieur (détenus en période d'interrogatoire dans les postes de la Police nationale et les casernes de la Garde civile), cela dans le cadre de son action à l'intention des personnes arrêtées en vertu de la législation anti-terroriste. C'est ainsi qu'une mission du délégué général pour l'Europe et l'Amérique du Nord et de son adjoint a eu lieu en septembre: il en est ressorti que le CICR pouvait, comme par le passé, avoir accès sans restriction aux prisons dépendant du ministère de la Justice; en outre, le principe de l'extension de ces visites aux détenus sous interrogatoire a été confirmé. Une nouvelle mission à fin octobre a permis de préciser la procédure de notification des arrestations et les modalités techniques des visites à cette nouvelle catégorie de détenus. Malgré cela, à la fin de l'année, le CICR n'avait pas encore reçu de notifications et, partant, n'avait pas pu effectuer de visites.

Ces deux missions ont été l'occasion de resserrer les liens avec la Croix-Rouge espagnole et de participer également à un séminaire que cette Société a organisé, en octobre, sur le thème de "l'Afrique en crise".

Le 21 octobre, le CICR a reçu la visite du Roi Juan Carlos et de la Reine Sophie, accompagnés notamment du ministre des Affaires étrangères, M. Francisco Fernández Ordóñez, et du président de la Croix-Rouge espagnole, M. Leocadio Marín. Les souverains ont été accueillis par M. Cornelio Sommaruga, président du CICR, et plusieurs membres du Comité et de la direction. Cette visite officielle a permis de présenter au couple royal plusieurs des activités opérationnelles du CICR et de souligner l'importance des Protocoles additionnels auxquels l'Espagne n'est pas encore liée.

Enfin, le CICR a été représenté à deux cours organisés par la Croix-Rouge espagnole : l'un en novembre, pour la formation de son personnel aux activités de recherches de personnes; l'autre, en décembre, sur la diffusion du droit international humanitaire.

□ Le directeur des Opérations et le délégué général pour l'Europe et l'Amérique du Nord se sont rendus aux Etats-Unis (Washington et New York), à fin avril, pour des échanges de vues avec des représentants du département d'Etat, du Congrès et de la Croix-Rouge américaine, ainsi qu'avec le Secrétaire général des Nations Unies. Cette mission s'est principalement concentrée sur les activités opérationnelles du CICR.

En outre, le CICR a poursuivi ses efforts pour faire mieux connaître le droit international humanitaire et le monde de la Croix-Rouge dans ce pays (c'est notamment la tâche d'un de ses délégués basés à New York). A cette fin, il s'est attaché à développer la coopération avec la Croix-Rouge américaine: outre les nombreux exposés présentés à diverses sections de la Société nationale, le CICR a participé activement au premier séminaire de formation au droit international humanitaire et aux relations internationales de la Croix-Rouge, organisé en août par la section de Seattle (Etat de Washington) pour son personnel; le droit international humanitaire a également fait l'objet d'une présentation approfondie dans le cadre du cours organisé, en mars, à l'Institut Whidbey (institut de formation de la Croix-Rouge américaine). En ce qui concerne la diffusion du droit international humanitaire auprès des forces armées, le CICR, comme il le fait depuis 1985, a de nouveau pris part, à titre d'enseignant, aux cours de droit de la guerre organisés par le corps des Marines; par ailleurs, plusieurs conférences ont été prononcées devant des officiers supérieurs des trois armes. Des journées d'information sur la Croix-Rouge internationale, le CICR et le développement du droit international humanitaire ont eu lieu en février et en mai, à l'intention de fonctionnaires des départements d'Etat et de la Défense. Enfin, des conférences sur le droit international humanitaire ont été organisées dans quelques universités.

Par ailleurs, le CICR a pris part à un séminaire organisé à Washington, du 21 au 23 janvier, par le "Washington College of Law" ("American University") et par la Croix-Rouge américaine, sur le thème du droit coutumier et des Protocoles additionnels; ce séminaire a réuni une trentaine de personnes (professeurs d'universités américaines, juristes des départements d'Etat et de la Défense). Le CICR a également assisté à la 81e réunion annuelle de l'"American Society of International Law", à Boston, du 8 au 11 avril, consacrée en partie au même thème.

M. Pierre Keller, membre du Comité, a dirigé la délégation du CICR au séminaire de Washington (voir ci-dessus) et, en janvier, au quatrième séminaire de droit international humanitaire pour les diplomates accrédités auprès des Nations Unies à New York (cf. le chapitre du présent Rapport plus spécialement consacré à la diffusion du droit international humanitaire).

☐ Le CICR a participé au symposium sur la médecine de catastrophe que la Croix-Rouge de Finlande a organisé à

Espoo, du 26 au 28 octobre, à l'intention du corps médical et de responsables militaires, ce qui lui a permis de faire part de son expérience dans le domaine de la chirurgie de guerre et de présenter un exposé sur le droit international humanitaire. Par ailleurs, les tâches relevant de l'Agence centrale de Recherches ont été présentées dans le cadre d'un séminaire interne de formation organisé par la Croix-Rouge finlandaise.

Deux membres du Comité se sont également rendus en Finlande, auprès de la Société nationale : Mme Renée Guisan, en avril, et M. Alexandre Hay, en septembre.

□ M. Alexandre Hay, président du CICR, et M. Cornelio Sommaruga, président élu, se sont rendus en France, accompagnés du directeur des Opérations et du délégué général pour l'Europe et l'Amérique du Nord. Les 14 et 15 avril, ils ont eu, à Paris, de nombreux entretiens tant au niveau du gouvernement qu'à celui de la Société nationale; ils ont notamment rencontré M. François Mitterrand, président de la République, et M. Jean-Bernard Raimond, ministre des Affaires étrangères. Les entretiens ont porté sur les principales activités opérationnelles du CICR et sur le financement de l'institution.

Le CICR a dépêché des enseignants aux séminaires de formation que la Croix-Rouge française organise à Modane. Il a présenté des exposés sur le droit international humanitaire dans les universités de Clermont-Ferrand, de Poitiers, de Toulon, ainsi qu'à l'Institut du droit de la paix et du développement de l'université de Nice, en février. Il a également pris part au colloque intitulé "Droit de la mer, droit de la guerre et droit humanitaire", organisé à Brest, les 15 et 16 octobre, par l'Institut français de droit humanitaire et des droits de l'homme et par la faculté de droit et des sciences économiques de l'université de Bretagne occidentale; ce colloque, réunissant une quarantaine de participants du monde académique français, de la Marine nationale et de la Croix-Rouge française, a procédé à un tour d'horizon des problèmes légaux posés par la guerre sur mer.

Énfin, le professeur D. Frei, membre du Comité, a représenté le CICR à Kourou (Guyane française) lors du lancement, en septembre, de la fusée "Ariane 3" (vol 19), porteuse d'un message symbolique exprimant les idéaux du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (cette opération avait été décidée lors de la Conférence européenne de la Croix-Rouge de la Jeunesse qui s'était tenue à Costinesti, en Roumanie, en 1984). Cette mission a été l'occasion de plusieurs entretiens avec la section locale de la Croix-Rouge française.

□ Le vice-président du CICR, M. Maurice Aubert, a représenté l'institution au VIIe congrès national de la Croix-Rouge de **Hongrie**, les 5 et 6 décembre. A l'occasion de cette mission, il a présenté les activités du CICR dans le monde et abordé la question des Protocoles additionnels (auxquels la Hongrie n'est pas encore liée) avec les autori-

tés, notamment avec Mme Judit Csehak, vice-premier ministre.

Par ailleurs, une trentaine de cadres supérieurs de la Croix-Rouge hongroise ont été accueillis au siège du CICR, le 15 juillet.

Enfin, l'Agence centrale de Recherches du CICR et la Croix-Rouge hongroise ont organisé un atelier régional qui a réuni plusieurs Sociétés nationales à Budapest, en avril (cf. le chapitre consacré à la coopération au sein du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge).

□ Le président Alexandre Hay, accompagné de M. Sommaruga, président élu, et du délégué général pour l'Europe et l'Amérique du Nord, s'est rendu à Rome (Italie) pour une mission auprès du gouvernement. Cette mission (du 15 au 17 mars) a permis des entretiens avec le ministre des Affaires étrangères, M. Giulio Andreotti, et avec plusieurs de ses collaborateurs sur nombre d'activités opérationnelles du CICR. Des entretiens ont également eu lieu avec les dirigeants de la Croix-Rouge italienne.

Le CICR a envoyé un représentant au séminaire sur le droit international humanitaire applicable dans les conflits armés, que la Croix-Rouge italienne et le ministère italien de la Défense ont organisé à Florence, du 31 mars au 2 avril, à l'intention d'officiers et d'étudiants en droit.

- □ Le directeur adjoint des Opérations s'est rendu en **Norvège**, en juin, pour un échange de vues sur des sujets d'intérêt commun tant avec le ministère des Affaires étrangères, qu'avec la Société nationale.
- □ Le ministre des Affaires étrangères des **Pays-Bas**, M. Hans Van den Brœk, a été reçu au siège du CICR le 2 juillet, et le ministre de la Coopération au développement, M. P. Bukmann, les 21 janvier et 28 juillet.
- □ Le vice-président du CICR, M. Maurice Aubert, et le professeur Daniel Frei, membre du Comité, se sont rendus en **Pologne** en août, dans le cadre du traditionnel cours d'été de droit international humanitaire pour étudiants d'Europe et d'Amérique du Nord (voir le chapitre "Diffusion du droit international humanitaire et des principes et idéaux du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge"). Le vice-président du CICR s'est, en outre, entretenu avec le vice-président du Conseil d'Etat, M. Tadeusz Szelachowski, et avec le ministre de la Santé et de la protection sociale, le Dr Cybulko, abordant divers sujets d'intérêt commun, dont la question des Protocoles additionnels (que la Pologne n'a pas encore ratifiés).

En février, le CICR, invité par la Croix-Rouge polonaise, a présenté des exposés sur le droit international humanitaire dans le cadre de cours des universités de Lodz et de Poznan, et il a pris part à une conférence organisée par l'Institut polonais des Affaires internationales (PISM).

□ Le président de la République du **Portugal**, M. Mario Soares, a été reçu au CICR, le 16 juin, par le président Sommaruga, entouré de membres du Comité et de la direction. Cette visite officielle a été l'occasion de souligner l'importance des Protocoles additionnels, auxquels le Portugal n'est pas encore partie, et de présenter quelques-unes des activités opérationnelles du CICR, ainsi que ses besoins financiers.

Le dialogue avec les autorités portugaises s'est poursuivi notamment lors de deux missions du délégué général pour l'Afrique à Lisbonne, en juin et en novembre.

☐ M. Cornelio Sommaruga, président du CICR, a effectué une mission à Londres (Royaume-Uni), du 21 au 23 juin, à l'invitation du gouvernement britannique; il était accompagné du directeur des Opérations, du délégué général pour l'Europe et l'Amérique du Nord et du conseiller juridique du CICR spécialiste des Protocoles additionnels (lequel avait déjà eu des entretiens avec les autorités et la Croix-Rouge au mois de mars). L'objectif de cette mission était de discuter de la ratification des Protocoles additionnels par le Royaume-Uni, du financement du CICR, des principales activités opérationnelles en cours, ainsi que de l'action dans les lieux de détention d'Irlande du Nord (il a été convenu que de nouvelles visites seraient effectuées par le CICR au début de 1988). Des entretiens ont notamment eu lieu avec Sir Geoffrey Howe, secrétaire d'Etat pour les Affaires étrangères, avec M. Tom King, secrétaire d'Etat pour l'Irlande du Nord, et avec M. Christopher Patten, ministre du Développement ("Overseas Development Administration"). M. Sommaruga a également rendu visite à la Croix-Rouge britannique, où il s'est entretenu avec les membres de la présidence et de la direction, ainsi qu'avec les dirigeants de plusieurs sections locales de cette Société.

Cette mission a aussi été l'occasion d'un entretien avec Sir Peter Marshall, secrétaire général adjoint du Commonwealth, sur la question des Protocoles additionnels.

Des exposés sur le droit international humanitaire et le CICR ont été présentés à des étudiants licenciés et des professeurs de Cambridge, en janvier, à des étudiants de la "Queen's University" de Belfast, ainsi qu'aux volontaires de la section de Belfast de la Croix-Rouge britannique, en novembre.

Enfin, le CICR a été représenté à deux séminaires de la Croix-Rouge britannique, à Barnett Hill: pour les responsables de la jeunesse, en janvier; pour les responsables des sections locales, chargés de la recherche de personnes, en juin.

□ En mission auprès du Saint-Siège en mars, MM. Hay et Sommaruga ont été reçus en audience privée par S.S. le Pape Jean-Paul II. Ils ont également rencontré le cardinal Casaroli, secrétaire d'Etat, ainsi que le substitut de la secrétairerie d'Etat et le secrétaire d'Etat pour les Affaires publiques de l'Eglise, avec lesquels ils ont évoqué divers

problèmes humanitaires auxquels le CICR est confronté.

□ Le directeur adjoint des Opérations s'est rendu en Suède, en octobre, dans le cadre des relations suivies que le CICR entretient avec le gouvernement et la Croix-Rouge de ce pays.

Le CICR a pris part à deux séminaires sur le droit international humanitaire, organisés par la Société nationale: l'un, en octobre, à l'intention de juristes suédois et l'autre, en novembre, à l'intention d'officiers des forces armées. Enfin, le conseil central de la Croix-Rouge suédoise a été reçu au siège du CICR, le 28 août.

□ Le président Sommaruga s'est rendu en visite officielle à Berne (Suisse), le 20 août; il s'est entretenu avec le président de la Confédération, M. Pierre Aubert; accompagné du directeur général du CICR, il a aussi rencontré les conseillers fédéraux Otto Stich et Flavio Cotti, respectivement chef du département fédéral des Finances et chef du département fédéral de l'Intérieur; en outre, une séance de travail a eu lieu au département fédéral des Affaires étrangères. Les thèmes abordés au cours de cette visite ont été les opérations du CICR dans le monde, le financement de l'institution et l'importance du droit international humanitaire.

Le conseiller fédéral Arnold Koller, chef du département militaire fédéral, a été reçu au siège du CICR, le 27 octobre, par le président Sommaruga, des membres du Comité et de la direction.

Invité par la Croix-Rouge suisse, le président Sommaruga a pris part à son assemblée générale, à St-Moritz, au mois de juin. A cette occasion, il s'est également entretenu avec le comité central de la Croix-Rouge suisse de questions intéressant le Mouvement.

□ Invité par le président du Croissant-Rouge turc, le président du CICR, M. Alexandre Hay, a effectué une mission en Turquie du 21 au 25 avril, accompagné du délégué général pour l'Europe et l'Amérique du Nord. Cette visite, qui l'a conduit à Ankara et à Istanbul, lui a permis de s'entretenir avec les autorités, dont le président de la République, M. Kenan Evren, et le ministre a.i. des Affaires étrangères, M. Hasan Celal Güzel, ainsi qu'avec les dirigeants de la Société nationale. Les sujets abordés au cours de ces entretiens ont été des problèmes d'application du droit international humanitaire dans le monde, les Protocoles additionnels (auxquels la Turquie n'est pas liée) et le financement du CICR. En outre, le président Hay a réitéré la disponibilité du CICR pour une action en relation avec la situation interne en Turquie (notamment pour des visites aux personnes détenues); cette disponibilité de l'institution a encore été soulignée dans une lettre du président Hay à M. Güzel, le 4 mai.

☐ M. Alexandre Hay s'est rendu en Union des Républiques socialistes soviétiques (1-4 avril), pour répondre à

l'invitation de l'Alliance des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge; le président du CICR était accompagné du directeur général, du directeur des Opérations et du délégué général pour l'Europe et l'Amérique du Nord. Un entretien a eu lieu avec le ministre des Affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, sur des questions opérationnelles, financières et relatives au droit international humanitaire (dont la ratification, par l'URSS, des Protocoles additionnels), ainsi que sur la contribution du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à la paix. Un échange de vues approfondi a également été possible avec le président de l'Alliance et quelques uns de ses collaborateurs.

A l'occasion du IVe séminaire sur le droit international humanitaire dans le monde contemporain qui, cette année, s'est tenu à Moscou en juin (voir le chapitre consacré au droit international humanitaire), le délégué général pour l'Europe et l'Amérique du Nord ainsi que d'autres participants au séminaire ont été reçus par M. A. Dobrynine, secrétaire du Comité central du parti communiste; le représentant du CICR a évoqué les sujets traités lors de la mission du président Hay, en avril.

La coopération entre l'Alliance et le CICR en matière d'information et de diffusion du droit international humanitaire et des principes et idéaux de la Croix-Rouge s'est poursuivie selon l'accord passé entre les deux institutions en 1984; cette coopération a été redéfinie en mars, lors d'une visite d'une délégation de l'Alliance à Genève.

Enfin, le CICR a été représenté par son médecin-chef au séminaire international sur la santé comme facteur de paix et de développement, organisé par l'Alliance en septembre (voir chapitre consacré à la coopération au sein du Mouvement).

SERVICE INTERNATIONAL DE RECHERCHES À AROLSEN

Conformément à son mandat, le Service international de Recherches (SIR) à Arolsen traite uniquement les demandes provenant d'anciens persécutés du régime national-socialiste, c'est-à-dire des personnes civiles qui ont été persécutées en raison de leur race, leur religion, leur origine ethnique, leur conviction morale ou leur attitude politique. Aujourd'hui encore, 42 ans après la fin de la guerre, le SIR dispose au total de 220 postes de travail pour accomplir cette tâche qui consiste à aider les anciens persécutés ou leurs ayants droit à obtenir réparation.

Bien que les événements appartiennent déjà à un passé lointain, la tâche humanitaire du SIR demeure toujours d'actualité. Depuis 1986, une augmentation annuelle de 10% des demandes est enregistrée, en raison de la moyenne d'âge actuelle des anciens persécutés, de nouvelles lois sur les pensions, et d'une activité intensifiée des médias.

Une Commission internationale, composée de représentants de la République fédérale d'Allemagne, de la Belgique, de la France, de la Grèce, d'Israël, de l'Italie, du Luxembourg, des Pays-Bas, de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis d'Amérique, représente l'autorité de contrôle du SIR. Le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés délègue un observateur permanent qui défend les intérêts des personnes qui, statutairement, relèvent de sa compétence. La Commission s'est réunie à La Haye le 26 mai; le directeur général du CICR y a représenté l'institution.

Rappelons que c'est en 1955 que le SIR a été placé, par un accord international, sous la responsabilité du CICR qui en assume la direction et l'administration. Depuis lors, sous les auspices de la Croix Rouge, des renseignements individuels figurant dans les archives du SIR, sont fournis uniquement à des fins humanitaires et pour la catégorie de personnes autorisée seulement.

	personnes autorises seurement.
Les	s quatre mandats du SIR sont:
	la recherche de disparus;
	la réunion de documents concernant les personnes persécutées pendant le régime national-socialiste au cours du troisième Reich;
	le classement de ces documents selon un système d'archivage spécifique et leur conservation;
	la réponse aux demandes provenant d'anciens persécutés ou de leurs proches parents.
Le	SIR traite les demandes provenant:
	d'Allemands et de non-Allemands qui ont été détenus dans les camps de concentration, les camps de travail ou les prisons sur le territoire du troisième Reich;
	de non-Allemands qui ont été déportés comme travailleurs forcés pendant la Seconde Guerre mondiale;
	de non-Allemands déportés qui, après la guerre, ne pouvaient ou ne voulaient retourner dans leur patrie. Ces personnes ont été prises en charge par les Alliés occidentaux en tant que "personnes déplacées". Le SIR dispose d'un grand nombre de documents individuels couvrant la période de 1945-1952.
Les	s chiffres suivants pour 1987 figurent dans le rapport annuel du SIR:
1	Le SIR a reçu 59 086 demandes en provenance de 39 pays; elles concernaient 50 703 personnes qui sollicitaient une attestation sur leur incarcération ou les travaux forcés effectués. Ces personnes appartiennent aux catégories précitées.
	Le personnel du SIR a procédé à 357.887 vérifications dans 29 unités documentaires différentes au sujet de 46.495 personnes avec plus de 67.800 noms (y compris les noms de jeune fille ou les noms d'emprunt); au total, plus de 83.400 réponses ont été envoyées.
	4.336 recherches de disparus ont été entreprises; 242 cas ont pu être résolus.
	*
	* *
	15 septembre le président Sommaruga a rendu visite au SIR à Arolsen, dont il a rencontré les cadres et collabo- eurs.

SECOURS ACHEMINÉS PAR LE CICR EN 1987 (Selon date d'entrée en stock des marchandises sur le terrain)

	DONS EN NATUR		RE	ACHATS PAR LE CICR			TOTAL
PAYS	SECOURS		MÉDICAL	SEC	OURS MÉDICAL		ACHEMINÉ
	(Tonnes)	(Francs s.)	(Francs s.)	(Tonnes)	(Francs s.)	(Francs s.)	(Francs s.)
AFRIQUE	10 731	12 252 076	984 142	8 024	6,354 489	1 524 661	21 115 368
Afrique du Sud Angola Angola (Sud-Est) Burundi Ethiopie Malawi Mozambique Namibie Ouganda Somalie Soudan (conflit au Sud-Soudan) Soudan (conflit Tigré et Erythrée) Tchad Togo Zaïre Zimbabwe		5 978 158 9 834 1 179 827 627 455 1 261 352 5 120 313 383 2 330 669 546 278 —		247 2 255 7 5 2 471 4 1 172 56 382 72 159 764 169 7 32 222	875 432 1 233 146 35 342 32 299 1 559 860 44 257 853 953 67 600 332 572 116 872 186 418 520 347 264 533 48 727 36 835 146 296	273 090 282 963 — 110 724 21 424 329 555 — 87 518 13 940 25 073 193 112 187 262 —	875 432 7 484 394 328 139 32 299 2 850 411 65 681 1 833 077 67 600 1 701 472 135 932 1 175 039 3 335 961 998 073 48 727 36 835 146 296
AMÉRIQUE LATINE	3 147	6 479 066	60 735	4 428	3 576 860	648 558	10 765 219
Chili El Salvador Haïti Honduras Nicaragua Paraguay Pérou Suriname Uruguay	180 1 149 — 50 1 596 60 92 — 20	519 866 1 295 119 ———————————————————————————————————	29 176 — 31 559 — —	139 3 269 — 28 977 — 15 —	210 949 1 345 501 — 199 706 1 770 723 — 46 596 3 385 —	47 455 83 658 6 783 — 408 661 — 50 661 51 340	778 270 2 753 454 6 783 393 791 5 603 663 575 264 527 219 54 725 72 050
ASIE/PACIFIQUE	153	149 556	126 890	476	485 925	2 969 576	3 731 947
Afghanistan Birmanie Indonésie (conflit à Timor-Est) Kampuchéa Pakistan (conflit afghan) Philippines Thailande (conflit au Kampuchéa)		33 000 — — 116 556		- 7 213 150 96 10	 6 740 45 585 198 005 118 743 116 852	221 364 250 583 333 978 1 288 566 393 567 702 882	221 364 250 583 39 740 379 563 1 486 571 628 866 946 624
MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD	974	958 179	397 698	948	1 582 945	1 285 738	4 224 560
Irak Iran Israël et territoires occupés Jordanie Liban Conflit au Sahara occidental Syrie Yémen du Nord		1 518 228 072 683 163 45 426		11 	190 079 1 570 273 986 31 086 1 083 430 2 794 —	16 490 11 485 16 971 1 235 754 — 5 038	208 087 13 055 519 029 31 086 3 400 045 2 794 45 426 5 038
TOTAL GÉNÉRAL	15 005	19 838 877	1 569 465	13 876	12 000 219	6 428 533	39 837 094

DONS EN NATURE REÇUS ET ACHATS EFFECTUÉS PAR LE CICR EN 1987

(Selon date d'entrée en stock des marchandises sur le terrain)

DONATEURS	Vivres et semences (tonnes)	Couvertures (pièces)	Tentes (pièces)	Assortiments de cuisine (pièces)	Vêtements (tonnes)	Autres secours (tonnes)	TOTAL SECOURS (Francs s.)
Sociétés nationales Allemagne (Rép. Féd. d') Danemark Royaume-Uni Norvège Pays-Bas Suède Suisse Autres Croix-Rouge*		10 000 3 700 15 000 5 000 17 000 28 720	- 450 - - - -	- - - - - 1 000	34 7 — 28 — 16 32 —	- - 6 - - - -	212 520 72 050 388 719 144 251 36 544 221 306 501 326 371 372
TOTAL CROIX-ROUGE	227	79 420	450	1 000	117	6	1 948 088
Gouvernements Allemagne (Rép. Féd. d') Canada Etats-Unis d'Amérique Finlande Indonésie Italie Pays-Bas Suisse	 877 539 68 100 1 000 291	 27 500 10 000 		 - - - -	- - - - -	7 — — — — 20 —	125 075 900 000 464 421 741 619 33 000 70 000 962 000 1 119 926
TOTAL GOUVERNEMENTS	2 875	37 500	50	_	_	27	4 416 041
Divers donateurs CEE PAM Autres donateurs	11 448 120 4	_ _ 1 000	=	 500	_	_ _ 1	13 228 738 168 000 78 010
TOTAL DIVERS DONATEURS	11 572	1 000		500		1	13 474 748
TOTAL DONATIONS	14 674	117 920	500	1 500	117	34	19 838 877
TOTAL ACHATS CICR**	9 307	107 000	1 312	5 550	67	4 090	11 450 000
TOTAL GÉNÉRAL	23 981	244 920	1 812	7 050	184	4 124	31 288 877

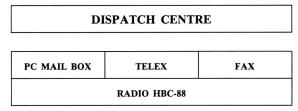
Remarques: * Ligue et Sociétés dont la contribution est inférieure à Frs 20 000.—.

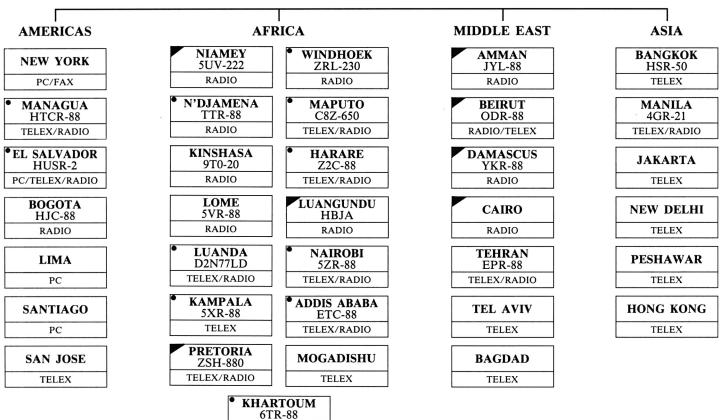
** Dans le total "vivres" sont comprises 950 tonnes de semences.

** Dans le total "autres secours" sont comprises 2 350 tonnes d'engrais et les ambulances.

RÉSEAU DE TÉLÉCOMMUNICATIONS DU CICR

en liaison directe avec Genève (Situation au 31 décembre 1987)





1. Communications "dépendantes"

Toutes les communications par TELEX, FAX ou PC avec les délégations du CICR sont susceptibles, pour différentes raisons, de se trouver interrompues; elles dépendent, en effet, de lignes commutées, de centres de télécommunications ou de satellites.

RADIO

D'une façon générale, ces liaisons ne peuvent pas être considérées comme des modes de transmission valables pour les messages opérationnels, notamment au début d'une action d'urgence, lorsqu'il est essentiel de recevoir au plus vite les rapports de si-

2. Communications "indépendantes"

Toutes les communications radio reçues ou transmises par le Centre de Télécommunications du CICR sont, par contre, indépendantes; il est toutefois nécessaire d'obtenir préalablement l'autorisation d'installer et d'utiliser ce type de stations radio. Depuis 1984, pour toutes les liaisons radio avec les délégations Croix-Rouge, le système du rappel est utilisé (système ARQ): celui-ci permet — si la propagation des ondes se fait correctement — une transmission sans défaut des messages.

3. Réseaux

Délégations ayant un réseau local (HF ou VHF), y compris les sousdélégations, les véhicules, les avions et les émetteurs-récepteurs por-tables.

Délégations ayant un réseau *régional* (Ces deux types de réseaux utilisent les systèmes de phonie (SBB) ou de rappel (ARQ).

4. Équipement

4. Equipement Au 31.12.87, le CICR possédait au total 1.160 émetteurs-récepteurs radio, dont 946 étaient utilisés dans les délégations (252 HF et 694 VHF). En outre, 9 stations HF utilisant le système ARQ et 54 stations utilisant le système SSB (phonie) étaient employées par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du

Croissant-Rouge.

5. Trafic en 1987 L'ensemble du trafic traité par la division des Télécommunications du CICR a représenté, au total, 68.770 messages — contenant plus de 5 millions de mots — contre 60.861 messages transmis en 1986.